



La Société de développement de coton a exposé son expérience lors d'un agro événement sur la mécanisation des opérations agricoles en zone cotonnière.

Organisé en partenariat avec la Société de service pour l'Europe et l'Afrique (Sosea), il a été question pour les participants qui était une cinquantaine venus du Cameroun, mais aussi du Tchad, du Sénégal, du Bénin, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la France et de la Biélorussie de voir les grandes avancées de la Sodecoton. elle a présenté ses travaux de recherches de ces dernières années qui vont des itinéraires techniques sur l'agronomie du coton en passant par l'agronomie de toutes les cultures qui rentrent en rotation avec le coton et la mise au point des machines agricoles qui vont du semé à la récolte.

« Aujourd'hui, la Sodecoton travaille avec 200 000 producteurs, parmi lesquels 7 000 font le tiers de la production de coton. Ces producteurs n'ont plus besoin de l'itinéraire technique de base, de l'encadrement de base qu'on sert à tous les producteurs. Aujourd'hui, ils sont dans l'innovation ; ils sont dans des tonnages de l'ordre de trois tonnes sur chaque hectare », a expliqué Mohamadou Bayero, le directeur général de la Sodecoton.

Pour sa part, Renaud Éric, le directeur Pôle agricole de Sosea France, s'est dit fier de montrer à toutes les filières ouest-africaines et centrafricaines, la voie qu'a prise la Sodecoton sur la mécanisation de la récolte et sur les performances en rendement par hectare. « Cette voie que

la Sodecoton a prise est celle d'anticiper les problèmes de récolte notamment, d'anticiper les problèmes de conservation du sol au travers du semi dit actif.

Sur la partie semi, cette expérience porte déjà ses fruits puisque le capital camerounais est déjà préservé et je dirais capitalisé pour les nouvelles générations. Sur la partie récolte, les choses sont en train de se mettre en place. Puisqu'après trois années d'expérimentation, les résultats seront diffusés auprès des producteurs de grandes tailles qui ont des surfaces supérieures à 5 hectares en les accompagnant dans la récolte du coton », a-t-il ajouté.